



Dossier : Des activités locales dynamiques

Page 8

**Retour sur le Conseil municipal
du 18 octobre**

Page 10

**Taxe d'habitation : pas d'augmentation
des taux communaux depuis 2005**



Aumercier

FÊTE DES VENDANGES

Le 1^{er} octobre dernier, les Cachanais étaient conviés à la récolte du raisin pour la future cuvée des Coteaux de Cachan. Cette belle matinée s'est poursuivie par le pressage des grappes et une dégustation au parc Raspail.



Aumercier



Aumercier



Aumercier



Aumercier

CHEMINS D'ART

Rendez-vous traditionnel du mois d'octobre, les artistes cachanais nous invitaient à découvrir leur travail et leur atelier à l'occasion de Chemins d'Art. Ici, le vernissage du 3 octobre et les ateliers de Simpson Murray (à gauche) et de Catherine Léva (à droite).



Perrot

Perrot

CAFÉ DES PARENTS

Moment privilégié d'échanges entre familles et professionnels de la petite enfance, le premier café des parents avait lieu le 11 octobre à la crèche Le Chat botté.



SALON POUR L'EMPLOI DES ASSISTANTES MATERNELLES

Un nouveau salon pour l'emploi des assistantes maternelles était organisé le 15 octobre. Un évènement qui a fait ses preuves pour favoriser les rencontres et trouver la perle rare qui s'occupera de son enfant.

Gomes

de Baines



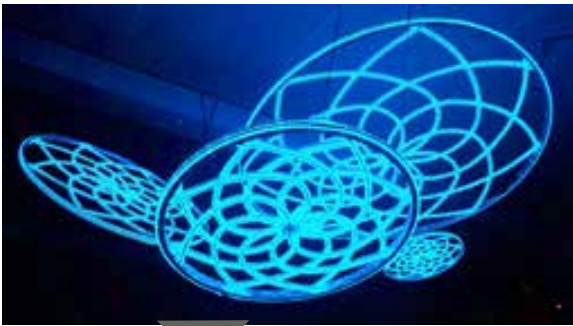
de Banes



de Banes

JOURNÉES PORTES OUVERTES DES CSC

Les centres socioculturels La Plaine et Lamartine ouvraient leurs portes aux visiteurs lors d'une journée découverte le 1^{er} octobre.



DR

ELI LE PARC À LA NUIT BLANCHE

L'artiste cachanaise exposait son installation *Volantis* lors de la Nuit blanche Off à Paris. Composée d'éléments circulaires et lumineux, cette œuvre évoque l'idée d'une constellation.

Mira



JENNY LOU EN CONCERT

L'ancienne « Clodette » se produisait lors d'un concert à la bibliothèque centrale pour le plus grand plaisir du public cachanais qui s'est laissé transporter dans une atmosphère feutrée, autour de standards du jazz et de la variété.

HEURE DU CONTE À LA CACHOTTERIE

La galerie d'arts La Cachotterie* accueillait une heure du conte exceptionnelle, organisée en partenariat avec la bibliothèque centrale.

*24, rue du Docteur Henouille



Perrot



de Banes

CONFÉRENCE À LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE

Les Ateliers du Val de Bièvre donnaient rendez-vous aux Cachanais pour une conférence sur les arts religieux à Jérusalem.



Soirée officielle à Wolfenbüttel (de gauche à droite : Christine rescoussié, Conseillère municipale, Hélène de Comarmond, 1^{ère} adjointe au Maire et vice-présidente du CD94, Christiana Steinbrügge, Landrätine du Landkreis, Jean-Yves Le Bouillonnet, Député-Maire, et André Thély, président du CRIJ).

LES 30 ANS DU JUMELAGE À WOLFENBÜTTEL



Une délégation cachanaise s'est rendue dans le Landkreis Wolfenbüttel pour célébrer le 30^e anniversaire du jumelage entre notre ville et le Landkreis. Ce fut l'occasion de rappeler les grands moments de ce jumelage et de réaffirmer nos liens d'amitié.

La Ville salue une nouvelle fois l'engagement des associations (chorale Georges Migot, ALC, COC, Handball Club), du Conservatoire et des établissements scolaires qui font vivre ce jumelage au quotidien.



Inauguration d'une plaque commémorative du jumelage à Sickte, ville de naissance du jumelage entre Cachan et le Landkreis.



Animation musicale par le jazz band « Les parpaings perdus » des étudiants de l'ESTP.



Hommage à Giselher Klose, récemment disparu et qui fut animateur des échanges de jeunes.



Stand gastronomique français animés par le service fêtes et cérémonies de la ville de Cachan.

- 7**
8-9 **Édito**
Retour sur le Conseil municipal du 18 octobre
- 10-12** **Grand angle**
Actus
Taxe d'habitation : pas d'augmentation
Calcul du quotient familial : une procédure simplifiée
Alain Blavat décoré de l'ordre national du mérite
Cachan retenue pour « Inventons la métropole »
Prévention du sida : la Ville poursuit son engagement
Etc.
- 13-18** **Dossier**
Des activités locales dynamiques
- 19** **Histoire**
Cachan, en 14-18
- 20-21** **Culture**
Gontran Guanaes Netto à l'Orangerie
Bon anniversaire Roald Dahl !
- 22-23** **Sport**
Marine Chalaye, une étoile montante
Médaille de la Ville pour les anciens présidents du COC
- 24** **Initiatives citoyennes**
Cachan-Madagascar
- 25-26** **Tribunes**
- 28** **Environnement**
- 30** **Pratique**

La photo du mois : La biodiversité en centre-ville ! Depuis quelques semaines, un héron cendré a élu domicile sur les rives de Bièvre. Le héron possède un long cou, un long bec pointu et de longues pattes. Il a une excellente vue panoramique latérale et une très bonne vision frontale. Lors de votre prochaine promenade sur les rives de Bièvre, ouvrez l'œil, vous apercevrez peut être ce nouveau Cachanais. Il a également été vu près de la mare du complexe Léo Lagrange !



Jean-Yves Le Bouillonec
Maire de Cachan - Député du Val-de-Marne

LES ADJOINTS AU MAIRE

Hélène de Comarmond

Affaires générales - Finances - Personnel - Urbanisme
Vice-présidente du Conseil de territoire
Vice-présidente du Conseil départemental

Jacques Foulon

Développement économique - Emploi
Conseiller territorial

Edith Pescheux

Habitat - Logement
Conseillère territoriale

Samuel Besnard

Développement durable - Cadre de vie et aménagement paysager - Mobilités - Domanialité publique

Sylvie Chevalier

Solidarités sociales et familiales - Handicap
Personnes âgées - CCAS - CMS

Thierry Crosnier

Écoles - Restauration scolaire - Activités périscolaires et accueils de loisirs - Activités sportives

Juliette Papazian

Médiation, Prévention, Sécurité et tranquillité publique - Police municipale

Camille Vielhescaze

Jeunesse - Vie des quartiers - Vie citoyenne

Claire Marti

Cultures et patrimoine - Vie associative et bénévolat

Hervé Willaime

Enseignement secondaire et supérieur

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Pierre-Yves Robin

Modernisation de l'action publique - Cachan numérique

Caroline Carlier

Petite enfance

Bernard Tuprie

Commerces et animations commerciales - Artisanat Tourisme - Cimetière et affaires funéraires

Marianne Jannot

Précarités - Santé publique

Joël Fraud

Développement durable - Transition énergétique

Christine Rescoussié

Relations et solidarités internationales - Comité des relations internationales et des jumelages

Robert Orusco

Communication municipale

Pour rencontrer vos élus :

01 49 69 69 81

ou secretariat.elus@ville-cachan.fr

LE MAG. Cachan est réalisé avec l'aide des différents services et associations de la Ville.

Directeur de la publication: Jean-Yves Le Bouillonec - Rédaction et iconographie: service communication - A participé à ce numéro: Émeline Thévenet - Couverture: Perrot, de Banes - Administration: Mairie, square de la Libération, BP 60600, 94234 Cachan Cedex - Suivi des réclamations: 01 49 69 80 32 - Site internet: www.ville-cachan.fr - E-mail: communication@ville-cachan.fr - Création de maquette: service communication - Cécile Petiot - Maquette et mise en page: Pellicam - Impression: Grenier - Tirage: 16 000 exemplaires. Régie publicitaire: PLC - 31 rue de la Rochefoucauld 75009 Paris 01 45 26 08 30 - fax: 01 42 82 97 04

Si vous ne recevez pas LE MAG. Cachan, merci de nous le signaler au 01 49 69 80 32.



Labelle

« Notre devoir est de poursuivre l'aménagement de notre territoire, avec ses habitants et pour l'ensemble des générations. »

7

Édito

30 ANS DU JUMELAGE ENTRE CACHAN ET LE LANDKREIS DE WOLFENBÜTTEL.

Le mois dernier, j'ai eu l'honneur de conduire la délégation du Conseil municipal en Allemagne pour l'anniversaire des 30 ans du jumelage entre Cachan et le Landkreis Wolfenbüttel. Comme l'a souligné la Landrätine, Madame Christiana Steinbrügge, durant notre séjour, « *l'Europe a besoin de nouvelles idées, si à l'avenir, elle veut être plus qu'une Union strictement économique* ». Basé sur des échanges, la tolérance et la solidarité, notre jumelage est un bel exemple de partenariat entre deux pays, territoires et cultures différents. Des sportifs, aux choristes en passant par les publics scolaires, les artistes, les familles... ce sont 30 ans de moments partagés et de générations qui se succèdent, qui valaient bien une célébration !

MERCREDI 18 OCTOBRE : CONSEIL MUNICIPAL

Faisant suite au droit d'interpellation populaire relatif à la concertation dans le cadre des aménagements urbains, un débat a été organisé en Conseil municipal. Les Cachanais présents ont pu assister à des échanges constructifs et inédits, qui ont permis de rappeler les nombreux dispositifs de démocratie et de participation citoyenne existants, comme les Comités de quartier, le Conseil des Étrangers, le Conseil Citoyen, les différents ateliers urbains, la commission habitat cadre de vie, les jardins familiaux, le COSU gare, etc.

Sur le fond du débat, avec l'équipe municipale, j'ai pu rappeler qu'il n'y avait pas un projet d'aménagement d'espace public qui n'ait donné lieu à une concertation et à un enrichissement de l'expertise d'usages des habitants. Notre devoir est de poursuivre l'aménagement de notre territoire, avec ses habitants, à leur rythme, et pour l'ensemble des générations qui la compose.

PROMOUVOIR NOTRE ÉCONOMIE LOCALE

Nous faisons évoluer notre ville. L'idée est de créer les conditions d'une ville agréable à vivre, que nous aimons et que nous partageons. D'ailleurs, depuis quelques années, nous avons porté nos efforts sur le développement économique, favorisant la création d'activités commerciales, artisanales et libérales. Vous pouvez noter notamment l'installation de nouveaux commerces de proximité dans le centre-ville, le dynamisme de l'activité du marché les mercredis et samedis, les projets innovants de La Fabrique et l'attractivité évidente du futur quartier de la gare avec près de 3 500 m² dédiés à l'accueil d'un nouvel hôtel et près 17 500 m² dédiés à l'activité économique et commerciale.

Jean-Yves Le Bouillonnet
Député-Maire

Retour sur le Conseil municipal du 18 octobre

Le 18 octobre s'est tenu le 1^{er} débat issu du droit d'interpellation populaire. La pétition a pour sujet « Aménagements urbains, quelle concertation ? ». Extraits des interventions.

Hélène de Comarmond,

1^{ère} adjointe aux affaires générales, finances, personnel et urbanisme

« Si nous abordons cette pétition, c'est que la majorité a porté le droit d'interpellation dans son projet municipal et que nous l'avons mis en œuvre dès le début de la mandature. Ce que demandent les signataires se résume en deux points : le 1^{er} que soient déterminées les modalités de concertation entre la Municipalité et les citoyens en amont des projets urbains ou immobiliers. Le 2nd que le projet urbain présenté à l'angle des rues Guichard et Cousté soit suspendu en attendant une concertation des habitants.

Pour ce qui est de la concertation sur les aménagements urbains, elle est importante. Elle sert à rapprocher et à trouver des solutions communes. Les citoyens sont porteurs d'une expertise d'usage et sont à la recherche de solutions nouvelles avec leurs élus. Ils veulent participer à l'aménagement de leur cadre de vie et c'est une chance. Nous devons aussi être attentifs à diversifier la parole et éviter que certains occupent seuls le débat public. Le même travail de concertation ne peut pas être engagé sur tous les projets : sur un projet de nature publique, nous avons la maîtrise. Sur un projet privé, seul le promoteur peut prendre l'initiative de le partager avec les habitants.

Il est très important pour le Maire et son équipe d'être au rendez-vous des défis qui nous sont posés en matière d'environnement, de cadre de vie, de qualité de l'urbanisme mais aussi de logements, de développement des commerces, des transports. Nous refusons la mise en place d'un urbanisme de mauvaise qualité qui ne respecterait pas l'histoire de notre ville les attentes des habitants et leurs besoins. Nous avons développé une politique de portage foncier dans des périmètres stratégiques et avec Nicolas Michelin, urbaniste et architecte, nous travaillons à définir les grandes lignes du projet urbain. Dans le quartier Cousté, l'interpellation montre aussi le souhait des habitants, que l'on entend, de participer à l'évolution



de l'espace public notamment autour du projet Cousté-Guichard. La concertation sur les aménagements urbains se poursuivra. Nous avons des projets intéressants et importants devant nous, comme la place de l'Hôtel de ville, le site de l'ENS, ou le quartier de la gare. »

Camille Vielhescaze,

adjoint à la jeunesse, la vie des quartiers et la vie citoyenne

« La démocratie locale, c'est porter au quotidien l'exigence d'une meilleure prise en compte de la parole habitante. C'est redonner du sens au collectif, à l'intérêt général, au vivre ensemble.

Nous sommes fiers, même si nous pouvons toujours avancer, de ce que nous avons fait, de ce que nous faisons et de ce que nous ferons demain. Certains sont souvent tentés de voir le verre à moitié vide. Personnellement, j'ai tendance à regarder le verre au trois quart plein parce qu'en matière de démocratie participative, il faut savoir prendre le temps de construire. »

Gérard Najman,

élu de Cachan ensemble

« C'est un moment important pour notre ville qui inscrit la démocratie participative dans sa pratique. Des citoyens nous interpellent. Nous leur devons à ce titre une écoute. Nous aurions à cet égard trouvé intéressant d'ouvrir le débat par une expression directe de membres du collectif porteur de l'interpellation. Des réponses adaptées ensuite : ils veulent un dispositif de concertation décrit et renforcé par rapport à la pratique existante.

Quelques remarques après tous ces plaidoyers pro domo : s'agissant du projet sur l'angle des rues Cousté-Guichard, il s'agit de parcelles au départ publiques (communales) où se trouvaient un parking et les locaux de la Croix Rouge. C'est bien le sujet : il n'y a pas eu de concertation pour déterminer l'usage de ces espaces. Or se posent des problèmes de stationnement, de circulation, de livraisons, de cheminements. Les problèmes de stationnement vont s'accroître avec la suppression des parkings autour de l'Hôtel de ville et le déplacement de la station Autolib. Une approche d'ensemble s'impose.

Nous sommes favorables à ce que le Conseil municipal délibère pour valider des modalités de concertation en matière d'aménagement urbain à Cachan. Nous sommes également favorables à la suspension du projet à l'angle Cousté-Guichard pour faire place, ainsi que le demande la pétition, à une concertation d'ensemble sur l'organisation de l'espace et des équipements publics du cœur de ville historique. Un atelier citoyen a été mis en place en juin pour les rives de Bièvre : utilisons cette instance et étendons son champ géographique de réflexion. »

Robert Orusco, conseiller municipal délégué à la communication

« Il nous est demandé de suspendre un projet à l'angle des rues Guichard et Cousté : une construction sur 3 étages, 28 logements, du stationnement et 680 m² de surfaces commerciales. Ce projet s'inscrit totalement dans le PADD qui demandait notamment l'extension

de l'offre commerciale dans le centre-ville, à densifier de manière raisonnée les quartiers dans lesquels des mutations du tissu urbain sont possibles, tout en préservant leur homogénéité d'ensemble et en modernisant le parc de logements existant.»

Joël Fraud, conseiller municipal délégué au développement durable et à la transition énergétique

« Le cadre de l'élaboration du projet Michelin, avec des perspectives sur une voie de circulation ouverte au bout de la rue Cousté qui permettrait aux gens qui habitent dans cette partie de pouvoir se rendre ou au cinéma ou au théâtre de manière plus rapide qu'en contournant complètement la ville a été reconnu tout de suite par ce cabinet. »

Edith Pescheux, adjointe à l'habitat et au logement

« Je voudrais revenir sur le fait qu'en fonction des objets de cet aménagement urbain, les modalités de concertations peuvent être variées et avoir des dynamiques diverses. On ne peut pas enfermer une concertation dans des modalités strictes, parce qu'elles sont multiples en fonction du contexte et des gens qui sont concernés. »

Hervé Willaime, adjoint à l'enseignement secondaire et supérieur

« Notons que les citoyens souhaitent être impliqués dans une concertation de plus en plus active. Certains ont un sentiment de frustration parce que la concertation n'a pas répondu à toutes leurs attentes. A la fin d'une concertation, rappelons que c'est toujours l'intérêt général qui prime sur les intérêts particuliers. »

Alfred Spenher, élu des Républicains

« Je n'avais pas demandé à participer au débat mais je suis obligé de faire une remarque. Notre groupe n'a jamais revendiqué cette pétition. »

Samuel Besnard, adjoint au développement durable, cadre de vie et aménagement paysager

« L'élément fondamental de notre projet traduit cette volonté de faire primer l'intérêt général sur l'intérêt particulier. Comment faire la ville ensemble ? Cela implique des règles d'urbanisation. Je ne dis pas que

la réglementation est la vérité absolue, simplement qu'elle fixe les règles dans lesquelles le dialogue doit s'instaurer et dans lequel chacun peut participer. Suite au PADD et au PLU, nous avons décliné sur la ville le cahier des recommandations environnementales. Elles s'adressent aux propriétaires, aux promoteurs. »

Jacques Foulon, adjoint au développement économique

« Dans le domaine de la concertation à Cachan, nous ne partons pas de rien. Est-ce à dire que cela est suffisant ? Sans doute pas. C'est ce que veut dire cette pétition. Le champ de la concertation n'est pas figé. Il ne nous semble pas possible de définir un canevas unique de concertation. Chaque projet, chaque sujet exige de se mettre autour d'une table et de construire les outils adaptés. »

Céline Di Mercurio, conseillère municipale

« La participation est multiple, complexe et fait l'objet de toutes les attentions, notamment dans sa capacité à transformer l'action publique. Qu'elle soit source de crainte ou d'espoir, elle invite les acteurs concernés à réinterroger leurs rapport au savoir, leurs modes d'agir et d'être ensemble. »

Juliette Papazian, adjointe à la médiation, prévention, sécurité

« Le droit d'interpellation vient compléter les nombreux dispositifs de démocratie et de participation citoyenne de notre commune. C'est un outil nouveau et audacieux, à même d'attirer du public. Avec la possibilité de référendum d'initiative locale, c'est un outil démocratique et moderne qui vise à renforcer les liens et le dialogue entre la collectivité et les habitants. La mobilité, la protection de notre patrimoine et la densification urbaine sont des points particulièrement importants pour le développement de notre ville, pour son cadre de vie apaisé et embelli, et pour son avenir. »

Jean-Yves Le Bouillonnet, Député-Maire

« La règle, c'est il n'y a aucun chantier d'espaces publics qui ne soit concerté. Lorsqu'un projet de nature privé est réalisé, il est présenté au quartier. Le Maire d'une commune applique la règle

d'urbanisme. Il n'a pas plus le droit d'autoriser quelqu'un à construire quelque chose qui n'est pas conforme à la règle d'urbanisme qu'il n'a le droit de refuser une construction qui est conforme à la règle d'urbanisme. C'est d'ailleurs pour ça que l'on fait un PLU, un PPAD. Sur le projet Cousté, je voudrais rappeler que si les projets d'aménagement se réalisent c'est parce que nous avons pris des décisions. En 99, nous avons renoncé à l'hypothèse de faire une 3^e zone de ZAC, nous sommes entré dans une phase de requalification sur le site. Vous faites de la requalification tout seul sur le site quand cela vous appartient, mais vous ne faites pas de la requalification sur ce qui appartient aux autres. Rien n'est décidé. Ce qui a été montré aux comités de quartier, c'était le projet des promoteurs. Pour l'instant, je ne peux pas suspendre quelque chose qui n'est pas initié. Si on me dépose un permis de construire. On va discuter. S'agissant de la participation aux démarches d'aménagement, elles vont être maintenues. On a jamais cessé de le faire donc je veux que l'on prenne acte qu'il n'y a aucun aménagement d'espace qui soit public qui ne soit concerté. Il peut y avoir des problèmes de contradictions d'intérêts. Ce qui nous protège c'est la règle. Le débat continu dans les comités de quartiers et dans les COSU. »

Les délibérations du Conseil municipal

Le Conseil a adopté à l'unanimité :

- L'avenant au contrat de délégation de service public relatif à la géothermie et au réseau de chaleur ;
- La garantie d'emprunt dans le cadre de la cession du patrimoine de la SAIEM au bénéficiaire de Cachan Habitat-OPH ;
- Le droit de réservation de 148 logements pour la Ville dans le cadre de la cession du patrimoine SAIEM à Cachan Habitat ;
- La garantie d'emprunt à Cachan Habitat -OPH dans le cadre de l'acquisition améliorée du programme de la Plaine ;
- La délégation du droit de priorité à l'établissement public foncier d'Ile-de-France sur le périmètre de l'ENS ;
- La demande de subvention au Conseil régional IDF dans le cadre du contrat de ville ;
- Le vœu contre la fermeture du bureau de poste de la Plaine.

TAXE D'HABITATION 2016 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement	Taxe GEMAPI
Valeur locative brute	4112	4112			
Valeur locative moyenne	6222	6222			
a - Général à la base					
a	601	601			
b - Personne(s) à charge					
T (1) Pour personne(s) à charge	10 %				
T (2) Pour personne(s) à charge	25 %				
c - Spécial à la base					
c	10 %				
d - Spécial handicapé					
d	10 %				
Base nette d'imposition					
Base nette d'imposition	3251	3251			
Taux d'imposition 2016	(1) 25,1 %	0,682 %		0 %	
Cotisation 2016	816	22			
Dont Majoration 10 % Rése. Secondaire					
Taux d'imposition 2016	17,19 %	0,69 %	(2) 7,91 %	0 %	
Rappel cotisation 2016	563	19	255	0	
Variation en valeur	-283	+3		0	
Variation en pourcentage	+47,56 %	+15,79 %		- %	
Abattements de référence 2015/2016					
- Général à la base					
- Personne(s) à charge (rang 1 ou 2)					
- Personne(s) à charge (rang 3 ou 4)					
- Spécial à la base					
					Total des cotisations 838

TAXE D'HABITATION

Pas d'augmentation

Alors que les avis d'imposition arrivent peu à peu dans vos boîtes aux lettres, vous êtes nombreux à nous interroger sur l'évolution du taux communal. Stable depuis 11 ans, celui-ci intègre pour la 1^{ère} fois le taux de l'ex-agglo. Explications.

La présentation de votre avis de taxe d'habitation a changé. Pour la première année, aucun taux n'apparaît dans la colonne intercommunalité.

Cela s'explique par la création, au 1^{er} janvier 2016, de la Métropole du Grand Paris et des nouveaux établissements publics territoriaux. Cachan a intégré l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre qui regroupe 24 communes. Mais cette nouvelle intercommunalité, contrairement à notre ex-agglo n'a pas de fiscalité propre. Autrement dit, conformément à la réforme territoriale (Loi NOTRe), ces territoires ne peuvent plus prélever l'impôt. En conséquence, ce sont les communes qui collectent cet impôt pour ensuite leur reverser.

« **Le taux ville intègre pour la 1^{ère} fois celui de l'intercommunalité** »

Comprendre son avis d'imposition

Sur votre avis de taxe d'habitation, si vous comparez avec l'année dernière, la colonne intercommunalité est vide. Le taux d'imposition qui y était indiqué (7,91%) est désormais perçu par la commune, à charge, pour elle de le reverser. Ainsi, le taux de la commune 2016 correspond au calcul suivant : taux communal inchangé depuis 11 ans (17,19%) + taux de l'intercommunalité (7,91%) = 25,1%. Pour le contribuable, l'évolution constatée ne relève pas de la responsabilité de la Ville mais d'un mécanisme de perception-réversion. Le taux constaté n'apporte donc aucune ressource complémentaire à la Ville. Pour les entreprises, aucun changement de taux n'est à noter.

GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE

Notre Territoire a un nom !

Cachan fait désormais partie du territoire Grand-Orly Seine Bièvre au sein de la Métropole du Grand Paris. Nommé ainsi par décision du Conseil de Territoire le 26 septembre dernier, à la suite d'une consultation citoyenne, ce territoire regroupe 24 communes du Val-de-Marne et de l'Essonne. L'école publique d'arts graphiques, EPSAA située à Vitry va maintenant travailler sur la réalisation du logo.

LISTES ÉLECTORALES

Inscrivez-vous pour 2017

En 2017, nous serons appelés plusieurs fois aux urnes, pour les élections présidentielles et législatives. Pour pouvoir voter, il convient d'être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016. Pour s'inscrire, vous pouvez faire vos démarches directement en ligne sur le site : service-public.fr. Le formulaire d'inscription est également disponible sur le site de la Ville ou à la mairie, au service état-civil. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans qui votent pour la première fois, à condition qu'ils aient effectué la démarche obligatoire du recensement à Cachan.

+ d'info au : 01 49 69 69 49 et affaires.civiles@ville-cachan.fr

HANDICAP

Abattement sur la taxe d'habitation

Dans le cadre de sa charte sur le handicap, la Ville a adopté en 2009 le principe d'un abattement de 10% de la taxe d'habitation en faveur des contribuables handicapés ou hébergeant des personnes handicapées. En 2015, 39 personnes en ont bénéficié. Les conditions pour y prétendre sont consultables sur le site de la ville (www.ville-cachan.fr).

Il convient ensuite de télécharger ou de demander le formulaire « 1206 SD » au service des impôts des particuliers (15 rue Paul Bert à Villejuif) et d'envoyer son dossier avant le 31 décembre 2016.





CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL

Une procédure simplifiée

Perrot

Plus besoin de vous déplacer pour faire calculer chaque année votre quotient familial ! La Ville adopte une procédure dématérialisée à partir des données de la Caf (Caisse d'allocations familiales).

Une démarche plus rapide

Pour le calcul du quotient familial 2017, vous n'avez plus aucune démarche à entreprendre. Il est désormais fixé à partir des données enregistrées par la Caf du Val-de-Marne : revenus et nombre de parts. Ces informations seront reprises chaque année par le service des Affaires scolaires, sauf avis contraire de votre part. Si vous ne souhaitez pas que la Ville ait accès à vos données, merci de l'en informer avant le 10 novembre. Pour les non allocataires, la procédure est inchangée : vous devez vous présenter au service des Affaires scolaires muni des pièces nécessaires (liste consultable sur www.ville-cachan.fr).

Un calcul individualisé

Il a été décidé de calculer la prestation facturée aux parents pour les études dirigées à la présence réelle et non plus au forfait. Ainsi, selon votre quotient familial, une séance d'études dirigées vous reviendra entre 56 centimes et 2,03€. Les tarifs n'augmentent pas mais prennent en compte la situation individuelle de chacun.

Dans le même sens, pour s'adapter aux contraintes des parents séparés qui pratiquent la garde partagée, le service des Affaires scolaires propose désormais d'éditer une facture distincte pour chacun des parents, en fonction de l'organisation choisie : 50% chacun, semaines paires/impaires, etc. Cela s'applique aux prestations municipales du périscolaire et de la petite enfance.

+ d'info au : 01 49 69 69 51/52/53

UN ÉLU HONORÉ

Alain Blavat, au service de ses concitoyens

Le 24 septembre dernier, une cérémonie était organisée en l'honneur d'Alain Blavat.

Jean Vintzel, Président de l'Académie nationale olympique française et Président d'honneur de la Fédération sportive et culturelle de France, Chevalier de la Légion d'Honneur, a remis les insignes de Chevalier de l'Ordre national du Mérite à Alain Blavat, ancien vice-président du Conseil départemental, ancien Conseiller municipal et Maire adjoint de la Ville de Cachan de 1977 à 2014. Homme de confiance, disponible, discret et fidèle, Alain Blavat est élu pour la première fois aux élections municipales de 1977 dans l'équipe de Jacques Carat. Footballeur invétéré, il a été Président de la Saint-Jean de Cachan de 1978 à 1982.

Kinésithérapeute de profession, il s'est beaucoup investi sur les questions de santé et dans les politiques sociales, notamment auprès du Centre médico-social, l'Institut Le Val Mandé, les conseils d'administration des hôpitaux du département et le Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP). Vice-Président du Conseil départemental en charge des espaces verts et de l'environnement, il a exercé des responsabilités au SIAAP (service public de l'assainissement francilien), au Schéma d'aménagement de la gestion des eaux de la Bièvre et à la Société Seine Grands Lacs. À ce titre, il a participé aux destinées de « la charte boisée du Val-de-Marne » et de la coulée verte, La Tégéval.

Il a mené sa carrière d'élu local au service de l'intérêt général et notamment de la Ville de Cachan, avec un sens remarquable de l'écoute de ses concitoyens.



de Baines



PRÉVENTION SIDA

Cachan poursuit son engagement

Dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre le Sida, le 1^{er} décembre, la Ville de Cachan organise une semaine de sensibilisation du 28 novembre au 3 décembre.

Tout au long de la semaine, le centre médico-social renouvelle son opération de dépistage gratuit du Sida. Toute personne souhaitant faire un dépistage pourra se présenter sans rendez-vous au CMS. Les résultats seront disponibles au plus tard le lendemain en fin de journée auprès des laboratoires partenaires du CMS. Le coût de ce dépistage est pris en charge à 100% par la Sécurité sociale sur présentation de la carte vitale.

Dépistages du Sida au CMS

Du lundi 28/11 au vendredi 2/12 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le samedi 3/12 de 9h à 11h30

MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

Cachan, retenue pour « Inventons la Métropole »

Née en janvier 2016, la Métropole du Grand Paris a lancé un appel à projets international afin de développer et de valoriser l'identité métropolitaine.

Les villes de la Métropole ont été invitées à proposer des terrains dont elles maîtrisent le foncier et qui seront cédés aux entreprises retenues pour inventer la ville de demain. 110 sites ont candidaté, dont la ville de Cachan qui a fait visiter au comité de sélection le site de l'ENS Cachan.

Le 10 octobre dernier, lors d'une cérémonie au pavillon Baltard à Paris, Cachan a officiellement été retenue, parmi 61 sites,

par le comité de sélection d'appel à projets « Inventons la Métropole ».

Parmi les points qui ont permis à Cachan d'être retenue, le comité de sélection a souligné les aménagements que la Ville souhaite réaliser sur le site de l'ENS,

après le départ de l'École, afin d'en faire un campus d'excellence ouvert sur la ville.

Les entreprises et urbanistes intéressés à développer un projet ont désormais jusqu'au 13 janvier 2017 pour faire acte de candidature.



SENIORS

Logements disponibles à la RPA

La résidence du Moulin est un foyer-logement non médicalisé, gérée par le CCAS et soutenu par la Ville et le Département. Elle accueille les retraités dès l'âge de 65 ans dans des studios non meublés, équipés d'une cuisine et d'une salle d'eau. Des places sont actuellement disponibles. Un studio de 33 m² est loué 640 euros pour une personne seule et 770 euros pour un couple. Un T2 est proposé au prix de 730 euros pour une personne seule et de 886 euros pour un couple. Le prix de la location comprend toutes les charges, sauf le téléphone. Les animaux domestiques sont acceptés.

La résidence propose par ailleurs de nombreux services : restauration, laverie, gardiennage, soins de beauté, etc. Des animations sont également organisées à destination des résidents : chorale, ateliers, sorties, revue de presse, etc. tous les mois, la résidence fête les anniversaires des résidents, l'occasion de se retrouver pour partager un moment convivial.



infos au : 01 46 65 13 08 et residence-du-moulin@ville-cachan.fr





Des activités locales dynamiques

Les achats en ligne connaissent un essor considérable. Pour autant, l'offre commerciale de proximité demeure très appréciée. Comment la Ville agit-elle pour dynamiser ce tissu économique ?

Pour renforcer l'attractivité de notre territoire, l'intercommunalité apporte un soutien personnalisé aux entrepreneurs, favorisant l'innovation, le développement du numérique et les opportunités d'emploi. Découvrez toutes les facettes de la vie économique locale.



Promouvoir le commerce de proximité

Acteurs essentiels de la vitalité économique et du dynamisme local, Cachan se mobilise pour accompagner et diversifier le commerce de proximité.

Quelle stratégie d'implantation commerciale ?

Chaque année, de nouveaux commerçants choisissent de s'installer dans notre ville. Parmi les plus récents, on peut citer : l'Atelier du vélo rue Guichard, la crêperie Gwen Ha Du place Jacques Carat ou la nouvelle brasserie le Café français, avenue de la Division Leclerc. Ces nouveaux commerces ne s'installent pas à Cachan par hasard. La Ville s'engage à démarcher des porteurs de projets intéressants, qui répondent aux besoins des consommateurs.

Dans certains quartiers, ils jouent un rôle fondamental dans le renforcement du lien social et le dynamisme local, à l'image de la récente implantation du Cocci Market rue Camille Desmoulins et du Coccinelle Market à Cité-jardins. Les commerces de proximité représentent également une opportunité de développement économique et de création d'emplois. C'est important lorsqu'on sait que 20% des Cachanais travaillent dans leur ville.

Qualité et diversité avant-tout !

Vous voulez manger français, indien, portugais, libanais, japonais, chinois ou breton ? En centre-ville, c'est possible ! Place Jacques Carat, la Ville a souhaité aménager un lieu agréable, en retrait de la circulation, où chacun prend plaisir à se restaurer en terrasse aux beaux jours. Prochainement, un restaurant italien viendra compléter cette palette de saveurs alors que Sel et braise prendra

place dans des locaux plus grands. Pour les commerces alimentaires, la Ville fait toujours le choix de la qualité et de la nouveauté. C'est dans ce sens que quatre food-trucks sont venus compléter l'offre de restauration, du côté de la gare RER Arcueil-Cachan.

Soutenir les commerçants

Pour assurer sa pérennité, l'offre commerciale doit être adaptée aux habitudes de consommation des habitants. La Ville favorise la bonne marche des activités en facilitant l'accès aux commerces : en centre-ville, les parkings Hénouille et Dumotel sont gratuits les deux premières heures.

L'association des commerçants du centre-ville (ACCC), qui regroupe 22 magasins, bénéficie du soutien de la Ville pour ses animations : commerces en fête, festivités de fin d'année, etc. Pour Olivier Touret, propriétaire d'Optique Desmoulins et adhérent de l'ACCC, « l'association favorise le dynamisme du centre-ville, avec des commerçants qui se connaissent et qui proposent des animations, dans un esprit très convivial. » La Ville accompagne également les commerçants dans la mise aux normes de leurs locaux pour les personnes à mobilité réduite, par exemple.

214
commerces de proximité
à Cachan



Découvrez le marché de Cachan

Au marché de Cachan, inauguré il y a tout juste deux ans, 37 commerçants vous proposent tous les mercredis et samedis des produits frais, variés et de saison, face à la gare du RER Arcueil-Cachan. Profitez-en !

Pour vous donner un avant-goût, découvrez 4 commerçants présents au marché les mercredis et les samedis.

Stéphane Decure, poissonnier



de Bannes

Tous les jours, Stéphane prend la route de la capitale pour venir vendre ses poissons et crustacés sur les marchés. « On vend un poisson qui a été pêché la veille, avec nos bateaux, au large des côtes de Dieppe et du Tréport ». Stéphane fait le trajet de nuit, vers 2h du matin, pour éviter les embouteillages. Il

rejoint, selon les jours, les marchés de Cachan, Palaiseau ou Rueil-Malmaison. « Le samedi, le marché est plein. Le mercredi, il faut attendre 17-18h pour voir arriver la clientèle, à la sortie des bureaux ». En ce mois de novembre, Stéphane propose notamment des belles saint-jacques, du hareng, du turbot, du bar, du cabillaud et du merlan, « c'est de saison ». Le samedi, il complète son étal de nombreux plats cuisinés « maison » : rillettes de saumon, brandade de morue, maquereaux marinés et encornets à l'armoricaine.

Emmanuel Dzuria, vendeur chez Tiphaine chocolat

Manu travaille avec Tiphaine Corvez, maître-chocolatier. Dans leur laboratoire situé à Wissous, ils assurent une fabrication artisanale de chocolats qu'ils vendent sur les marchés de la région. « Nous sommes spécialisés dans les ganaches » affirme Manu. « Il y a les passionnés de chocolat, irréductibles gourmands qui viennent toutes les semaines. Pour les autres, c'est souvent une bonne idée de petit cadeau, le chocolat ça fait toujours plaisir ». Parmi les spécialités de la maison : la pâte à tartiner chocolat/noix de pécan, le rouge à lèvres en chocolat mais aussi les guimauves et les pâtes de fruit, le tout emballé dans de petits ballotins. Pour les puristes, ils proposent également des grands crus de chocolat en tablettes et en carrés de dégustation.



de Bannes

Bruno Pereira, primeur

« Je suis tous les jours à Rungis, à l'ouverture du marché vers 3h30-4h ». Il faut savoir se lever tôt quand on travaille sur les marchés. « J'ai mes fournisseurs habituels et je choisis de nouveaux produits à chaque fois, selon leurs qualités ». Cela fait 10 ans que Bruno vend des fruits et légumes au marché de Cachan. Il a ses habitués, le mercredi comme le samedi. « En ce moment, on trouve de belles figues et encore une large variété de tomates. Je



de Bannes

vends quelques fruits bio comme le citron et les bananes mais je n'en fais pas une priorité. Maintenant, ce sont les pommes, poires, raisins et clémentines qui vont faire leur arrivée sur nos étals ». Côté légumes, ses clients apprécient les panais, courges et les légumes oubliés.

Alain Legrand, propriétaire de l'épicerie fine

« Au pays d'Alice », le client est rapidement attrapé par un tourbillon de saveurs d'arômes et de couleurs. Alain vend du thé, des infusions et du café en grains qu'il peut mouliner à la demande. La plupart des produits sont bios et équitables. Face à lui, on découvre également une palette d'épices du monde entier, qu'il pourra vous mettre dans un joli petit pot. « Les classiques curcuma, cumin, curry, cardamome ou massala côtoient des produits plus rares, appréciés des connaisseurs, comme le poivre de Phu Quoc ». Pour ceux qui préfèrent les produits du terroir, découvrez ses confitures, un miel des Landes et des huiles d'olive bio. Alain, qui apprécie les produits artisanaux pourra aussi vous faire découvrir la moutarde de la maison « Fallot », dernière moutarderie française.



de Bannes

Marché de Cachan – ouvert le mercredi de 16h à 20h et le samedi de 8h à 13h.

Envie d'entreprendre

Vous souhaitez créer votre entreprise ? Vous avez besoin de conseils pour améliorer votre activité ? Grand-Orly Seine Bièvre, notre intercommunalité, offre un accompagnement global aux entrepreneurs du territoire.



La Fabrique, une maison pour les entreprises

Quelle que soit la dimension de votre projet, la Fabrique est là pour vous conseiller et favoriser sa réussite. Il s'agit d'une offre de service complète qui comprend notamment : un diagnostic personnalisé étape par étape, des temps d'échanges et d'apprentissage avec des ateliers collectifs, des conseils d'experts sur les questions de financement, de statut juridique, de ressources humaines et la possibilité de prêt financier attribué par une association composée de professionnels, la VMAPI. Autre atout de la Fabrique, l'hébergement des entreprises. Elles sont aujourd'hui 34 à travailler dans l'un de ses bureaux. Il est également possible d'intégrer l'espace de co-working créé en 2016 pour les créateurs et les entrepreneurs. Cet accompagnement individualisé est très utile, améliorant significativement le taux de « survie » des jeunes entreprises. Infos sur : www.lafabrique.agglo-valdebievre.fr

Soutenir les projets innovants

Notre intercommunalité s'engage à valoriser les projets particulièrement innovants, créateurs d'activités et d'emplois. Les créateurs d'entreprise dans le domaine du numérique bénéficient d'un accompagnement dédié. L'intercommunalité travaille également en relation avec les grandes écoles de la ville (ESTP, IUT, ENS, etc.), mines de ressources et de compétences.

Parmi les dernières créations d'entreprise hébergées à la Fabrique : Lokalok, plate-forme collaborative d'échanges de logements entre locataires (www.lokalok.com) ou encore Cultures en ville qui propose des projets d'agriculture urbaine (www.culturesenville.fr).

Entreprises et développement économique

3 entreprises de plus de 100 salariés ont choisi Cachan pour installer la totalité ou une partie de leur activité : le

groupe Chantelle, qui commercialise 7 grandes marques de lingerie, emploie 500 personnes à son siège rue de Provigny. L'entreprise de nettoyage Ciel Bleu, rue Marcel Bonnet, compte 250 salariés. Cyclocity, situé dans la même rue, assure la réparation des Vélib' et emploie, quant à elle, 100 personnes. Ces activités économiques participent grandement à la vitalité du territoire. Le club des entreprises du Val de Bièvre (www.clubvaldebievrentreprises.com) a pour objectif de mettre en réseau ces entrepreneurs, de les aider à donner plus de visibilité à leurs projets « Il s'agit aussi de participer au développement du territoire, de travailler avec les institutionnels. Avec le club, les entrepreneurs bénéficient d'outils innovants et de formations pour répondre toujours mieux aux besoins du marché » précise sa présidente, Stéphanie Veyssièrre.

Avec l'arrivée du métro, le futur quartier de la gare revêt une forte attractivité pour les entreprises. Le projet d'aménagement vise d'ailleurs à renforcer la présence d'activités économiques dans le quartier, aux côtés des habitations et des commerces. Près de 15 500 m² seront dédiés à l'activité économique, 2 000 m² aux surfaces commerciales et 3 500 m² supplémentaires sont destinés à l'accueil d'un hôtel.



Antoine Juvin,

Responsable technique et scientifique à Cultures en ville

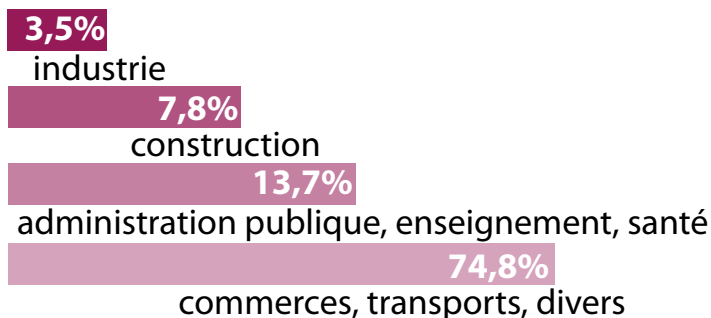
« Nous sommes 3 associés, Arcueilais et Cachanais. Quand nous avons fait appel à La Fabrique, notre entreprise était structurée mais nous avons besoin d'évoluer, de trouver des locaux et d'envisager un recrutement. Concrètement, nous avons pu nous installer dans un lieu très agréable, propice au développement d'une start-up. Des salles de réunion sont mises à disposition pour recevoir les clients, on bénéficie également du matériel informatique. En ce qui concerne les ressources humaines par exemple, l'un de mes associés a suivi des formations et bénéficié des conseils d'autres entrepreneurs lors des ateliers et des petits déjeuners. Aujourd'hui, nous sommes à un stade où l'on commence à travailler sur des projets d'ampleur, avec des clients comme la RATP. »



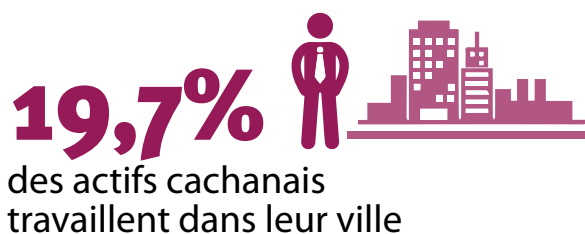
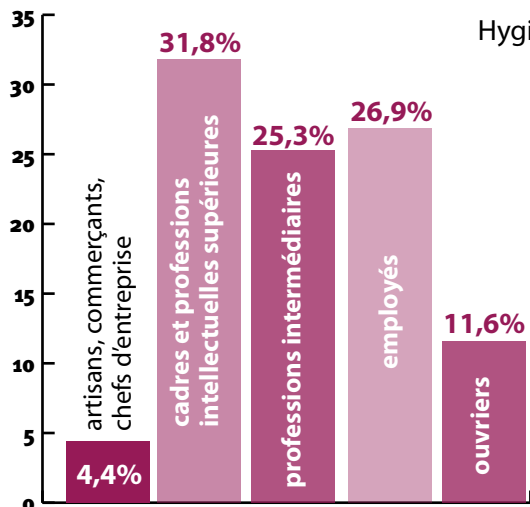
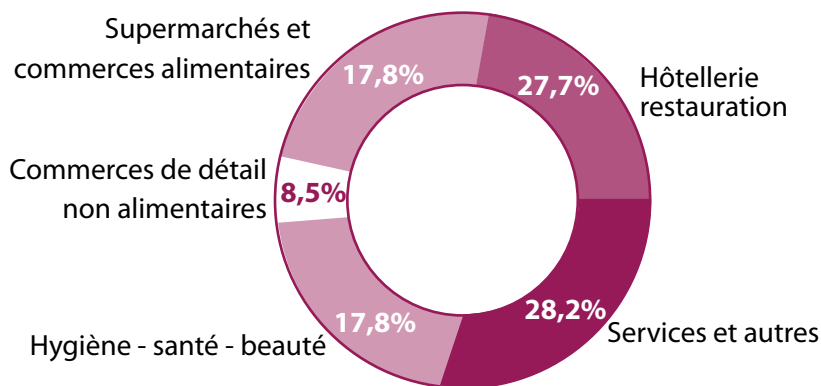
La vie économique cachanaise



Activités des entreprises par secteur



Activités commerciales par secteur



Emplois des Cachanais par catégorie socio-professionnelle



ÉVÈNEMENT

C'est le mois de l'ESS

Au mois de novembre, découvrez une autre façon de concevoir l'économie, avec le mois de l'économie sociale et solidaire.

Entreprendre autrement

L'économie sociale et solidaire représente des milliers d'entreprises très diverses. Leur point commun : elles cherchent à produire, consommer et décider autrement.

Leurs activités économiques se distinguent très nettement de l'économie classique par plusieurs principes. Tout d'abord, l'utilité sociale du projet : il s'agit de se mettre au service d'un intérêt collectif. Ensuite, la gestion démocratique de l'entreprise : une personne équivaut à une voix, quels que soient la somme investie au capital et le temps passé. Enfin, une lucrativité limitée : les excédents financiers ne peuvent pas donner lieu à une appropriation individuelle et sont réinvestis dans le projet.

En France, ce secteur représente environ 2,3 millions d'emplois salariés. Il rassemble des coopératives, associations, mutuelles, fondations, structures d'insertion et des entreprises à vocation sociale.

Ça se passe près de chez vous

La ressourcerie La Mine doit ouvrir ses portes à Arcueil le 1^{er} décembre. Association à but non lucratif dont l'objectif est de valoriser et revendre les objets collectés auprès des particuliers, son action s'inscrit totalement dans l'économie sociale et solidaire, avec 14 emplois locaux créés dès son ouverture.

Rdv pour la 1^{ère} grande collecte le samedi 19 novembre de 14h à 17h au 74 av. de la Convention à Arcueil.

À Cachan, Coopaname animera un atelier sur les coopératives d'activités et d'emploi le lundi 14 novembre de 14h à 17h à la Fabrique. La Maison de l'environnement propose, par ailleurs, un atelier participatif sur la consommation responsable le samedi 26 novembre à 16h30.

Programme complet du mois de l'ESS à découvrir sur : www.lemois-ess.org

Questions à Jacques Foulon, adjoint au développement économique, Bernard Tuprie, conseiller municipal délégué aux commerces et à l'animation commerciale.

Comment la vie économique locale influe-t-elle sur l'attractivité de la ville et le développement territorial ?



Perrot

J.F. : Au sein de la Vallée scientifique de la Bièvre - qui vient de signer avec l'État un second Contrat d'intérêt National, à proximité de l'institut Gustave Roussy et du CHU de Bicêtre, notre ville dispose d'atouts importants pour favoriser la venue d'entreprises (PME ou TPE) dans le domaine des soins et de la santé. Elle dispose également d'un fort potentiel

universitaire (IUT, ESTP etc.) permettant de développer nombre de projets innovants avec l'aide des services de La Fabrique.

De plus, l'offre de transports se développe avec l'arrivée dans un proche avenir du Grand Paris Express à Arcueil-Cachan mais aussi sur le site de Gustave Roussy.

Notre ville montre d'intéressantes potentialités de développement pour notre territoire.

« **Notre ville dispose d'atouts importants pour favoriser la venue d'entreprises** »

Quelles sont les priorités de la Ville en terme de dynamisation commerciale ?



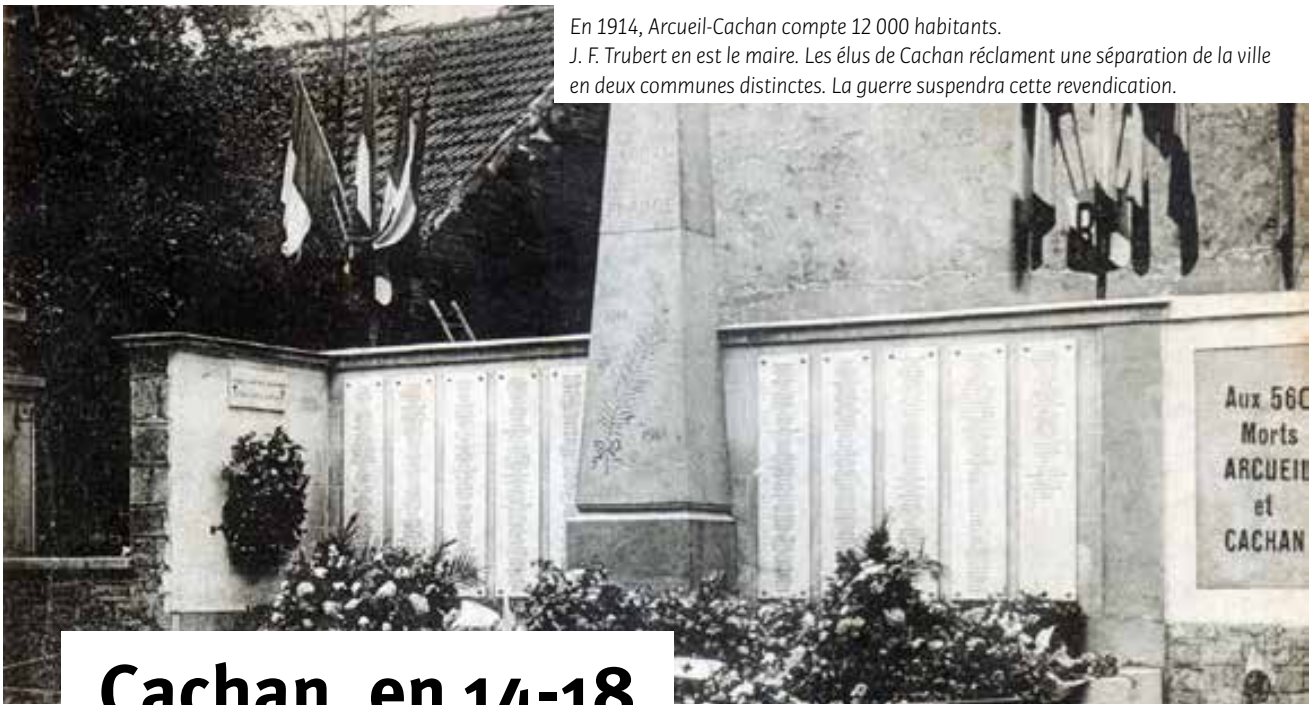
Perrot

B.T. : La politique municipale a pour objectif de protéger, de développer et de diversifier l'offre commerciale. La Ville s'est ainsi mobilisée pour obtenir des subventions du FISAC, le fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce. Cela a permis de financer des animations commerciales, les

totems signalant les commerces et d'accompagner certains commerçants dans la mise aux normes de leurs locaux. Notre priorité en ce moment est de dynamiser l'offre de commerces au marché le mercredi afin que les Cachanais profitent de ce moment pour faire leurs achats. Et nous sommes en très bonne voie ! Nous essayons également de compléter l'offre de commerces de bouche : il serait bien d'avoir un charcutier et un poissonnier en ville, par exemple. Il y a quelques années, la Ville a adopté le principe de préemption commerciale afin de protéger les métiers en voie de disparition et de ne pas laisser n'importe quel commerce s'installer.

En 1914, Arcueil-Cachan compte 12 000 habitants.

J. F. Trubert en est le maire. Les élus de Cachan réclament une séparation de la ville en deux communes distinctes. La guerre suspendra cette revendication.



Cachan, en 14-18

Les Ateliers du Val de Bièvre nous proposent ce mois-ci de revivre quelques moments marquants des 4 années de guerre à Cachan.

Solidaires

Le 4 août 1914, après avoir apposé sur les murs l'appel à la mobilisation, c'est la solidarité avec les familles des mobilisés qui l'emporte au Conseil municipal. Très vite, ce sera avec les familles de soldats décédés. Puis, il y a les prisonniers, les chômeurs, les veuves et les orphelins.

Des secours d'urgence sont proposés. Une cuisine est installée à l'école Paul Bert. Un « chantier à charbon » est ouvert rue Gallieni. Un office d'approvisionnement extra-municipal est créé, avec une antenne rue Guichard. On y distribue des pommes de terre et du riz. Des commerçants refusent cette décision par crainte de la concurrence. Il y a aussitôt une pétition des épouses de soldats mobilisés. Le « Comité d'action contre la vie chère » est présidé par le 1^{er} adjoint de l'époque, Eugène Givort. Une garderie d'enfants est organisée. On en envoie certains dans le Cher pour les

protéger. Il faut gérer les troubles créés par les soldats au cantonnement qui sont installés rue Etienne Dolet.

Faire face

Les « sans-travail » sont occupés à des travaux d'utilité publique. La rue des Vignes, l'avenue Beauséjour sont refaites, les sentiers sont pavés. 12 abris sont ouverts pour 600 places. Les habitants doivent déposer leurs armes à la mairie. Des loteries sont proposées pour soutenir 92 prisonniers nécessaires.

« C'est la solidarité avec les familles des mobilisés qui l'emporte au Conseil municipal. »

Le Conseil municipal approuve une pétition des patrons blanchisseurs qui souhaitent laver le linge des soldats afin de pouvoir réembaucher les blanchisseuses.

Les pompiers manquent d'argent, il n'y a plus de crédit. Les orphelins sont une préoccupation. Le Conseil municipal vend le terrain « Les Gros », le foyer des PTT y sera construit. Le 8 février 1917, Ernest Defait, conseiller municipal, meurt au front. Il habitait le sentier des Trois Philippeaux. Ce sentier s'appelle depuis le sentier Defait.

L'armistice

Le 11 novembre 1918, sirènes et cloches hurlent ou carillonnent. À midi, les élèves de l'ESTP remontent de Cachan à Paris. Tous descendent dans les rues pour exprimer leur joie. « Bientôt, il ne restera plus qu'à pleurer les morts ».

Le numéro d'août 2016 des chroniques du Val de Bièvre retrace le parcours de Lucien Ernst, fusillé pour l'exemple. Pour se procurer cet ouvrage, contactez l'association (voir ci-dessous).

Article proposé par les Ateliers du Val de Bièvre

Contact : permanence à la Maison des Associations, 9 rue Amédée Picard le jeudi de 14h30 à 16h30.
Courriel : lesateliersduvaldebievre@laposte.net





Expo : *Paysans de Netto*

Artiste engagé, Gontran Guanaes Netto dédie cette exposition aux paysans, « ces damnés de la terre » comme il les appelle. Avec sa peinture caractéristique du courant de la Nouvelle Figuration des années 70, il exprime son combat en faveur de ces gens humbles du Brésil, son pays natal. Cachanais depuis 2010, son talent est reconnu dans le monde entier. L'artiste brésilien expose entre autres au Musée d'art contemporain du Val-de-Marne (MacVal), au Lund Kondstal (Suède), au Musée Salvador Allende (Santiago du Chili) ou encore à la Casa de las Américas (Cuba).

Jusqu'au 3 décembre à l'Orangerie, 15 rue Gallieni - Entrée libre

+ d'info sur : www.ville-cachan.fr



ROALD DAHL

Bon anniversaire !

En novembre, les bibliothèques vous invitent à célébrer les 100 ans de Roald Dahl, l'auteur de *Charlie et la chocolaterie* et du *Bon Gros Géant*.

Né le 13 septembre 1916 et décédé en 1990, Roald Dahl aurait eu 100 ans cette année. À l'occasion du centenaire de sa naissance, les bibliothèques municipales organisent tout au long du mois de novembre, plusieurs événements pour rendre hommage à cet écrivain qui s'est beaucoup consacré au public jeunesse.

Un auteur géant

Né au Pays de Galles, Roald Dahl a grandi dans la campagne anglaise. Avant de devenir l'auteur de fabuleuses histoires pour enfants, il a exercé divers métiers : pilote de chasse, espion, star d'Hollywood, historien du chocolat et même inventeur de médecine ! Cette diversité se retrouve dans sa littérature. Roald Dahl est l'auteur de romans autobiographiques (*Moi boy, Escadrille 80*) et fantastiques (*James et la grosse pêche, Charlie et la chocolaterie, le Bon Gros Géant...*) adaptés à plusieurs reprises au cinéma, de contes *L'Enfant qui parlait aux animaux, (Matilda...)*, de fables (*Sales bêtes !*), de romans d'amour (*Un amour de tortue*) et de scénarios (*On ne vit que deux fois*, d'après les romans de Ian Fleming). De l'un à l'autre de ses livres, son style demeure : entre insolite et réalisme, il incite le lecteur à s'évader dans son imaginaire poétique et magique. Contenant souvent une morale, ses histoires sont toujours teintées d'humour.

Un programme de festivités

Pour cet anniversaire, les bibliothèques organisent plusieurs événements festifs afin de faire découvrir aux enfants les multiples facettes et les œuvres de Roald Dahl.

Le film *Le Bon Gros Géant* de Steven Spielberg est diffusé au cinéma La Pléiade. Des jeux, des ateliers créatifs et numériques autour de ses personnages fantastiques sont à découvrir. En ce mois exceptionnel, les clubs de lectures sont également dédiés à ses œuvres. Sans oublier des quiz, des concours avec de nombreux lots à gagner et des goûters gourmands, un thème récurrent chez Roald Dahl.

« *L'œuvre de Roald Dahl n'a pas pris une ride, elle fait et fera encore pour longtemps le bonheur des petits et des grands. Nous avons voulu une célébration joyeuse, pleine de découvertes et de mystères, à l'image de ce que nous a légué ce grand auteur* », souligne Jérôme Darigny, le responsable des bibliothèques municipales.

Les 100 ans de Roald Dahl : du 1^{er} novembre au 3 décembre

Programme détaillé dans vos bibliothèques municipales

+ d'info sur : www.ville-cachan.fr



Concert de musique de chambre

Le conservatoire (CRD), le Théâtre Jacques Carat et l'Orangerie vous proposent un concert de piano à quatre mains, transcriptions de poèmes symphoniques, interprété par Matthieu Ané et François Juskowiak. Seront notamment jouées les œuvres des grands compositeurs Rimsky Korsakov et Paul Dukas.

Dimanche 20 novembre à 11h à l'Orangerie, 15 rue Gallieni.

+ d'info et réservations au 01 45 47 72 41



BR

Marine Chalaye pratique le trail en compétition.

Marine Chalaye, une étoile montante

La jeune Cachanaise de 24 ans a pris le départ du Trail de Bourbon à la Réunion, l'une des plus grandes courses en pleine nature. Portrait d'une sportive prometteuse qui n'a pas peur des défis.

Elle ne manque pas d'air. Pratiquant le trail depuis deux ans seulement, Marine Chalaye a pris le départ le 21 octobre du Trail de Bourbon, à la Réunion, l'une des plus grandes courses nature : 110 km à parcourir avec, surtout, 6500 mètres de dénivelés positifs. Une épreuve impressionnante dont rêvait la jeune Cachanaise. « *Le mental joue énormément, je m'entraîne entre 8 et 10 heures par semaine et toute l'année, il faut s'accrocher* », sourit Marine Chalaye. « *L'entraînement c'est le plus dur, la course c'est le moment plaisir* ».

Le trail, un sport encore confidentiel

Mais qu'est-ce que le trail, discipline émergente mais encore peu connue du public ? C'est la pratique de la course à pied en milieu naturel. « *Ce que j'aime par-dessus tout, c'est l'aspect nature : on court dans des paysages superbes, on découvre d'autres cultures* » insiste Marine. Elle a choisi de s'installer à Cachan il y a un an avec son compagnon pour le cadre de vie agréable, « *un compromis idéal entre la grande ville et les espaces verts, j'y ai trouvé mon équilibre* » confie-t-elle.

Plusieurs fois par semaine, elle foule la piste du stade Léo Lagrange pour s'entraîner, mais également les allées du parc de Sceaux, les rues escarpées de Montmartre ou encore le circuit des 25 bosses de la forêt de Fontainebleau, terrains de jeu idéal pour la jeune grimpeuse.

Un mental d'acier

La traileuse organise son temps avec brio, conciliant sa passion sportive avec sa vie professionnelle. Elle termine un master (MBA) de marketing sportif en alternance. À 24 ans, Marine, qui se définit comme fonceuse et compétitrice dans l'âme, a le sport ancré dans la peau et le goût des challenges. « *J'ai toujours eu le goût du sport, j'ai commencé par l'athlétisme à 12 ans, puis je me suis mise au biathlon, cyclisme, triathlon. Je n'ai gardé que la course à pied en me mettant au trail il y a 2 ans.* » Son objectif ? « *Dépasser ses limites, aller au bout de soi-même, aller chercher des ressources mentales et physiques pour aller toujours plus loin et ne jamais rien lâcher* » répond-elle avec une simplicité déconcertante.

Une athlète de haut niveau

C'est justement à la Réunion qu'elle découvre le trail, en 2014, grâce à deux amis qui le pratiquent déjà. C'est le déclic. En deux ans, elle se hisse au rang d'athlète national. Elle participe à deux coupes d'Afrique de Trail au nom de la fédération internationale de TrailRunning, et remporte une manche du championnat du Portugal. Aujourd'hui, elle recherche activement des sponsors et ne compte pas s'arrêter en si bon chemin : après le Trail du Bourbon -qu'elle compte bien boucler en moins de 24 heures- elle prépare déjà ses baskets pour d'autres épreuves impressionnantes comme le marathon du Mont-Blanc ou l'Eco-Trail de Paris.

PERSONNALITÉS

Médaille de la Ville pour les anciens présidents du COC



Le 5 octobre dernier, deux anciens présidents du COC étaient décorés de la médaille de la Ville : Thierry Le Hannier, président du COC de 2004 à 2010 et Jean-Pierre Delarue (ci-contre), président de 2010 à 2016. Le COC a été fondé en 1988, suite à la fusion de deux clubs de Cachan, la Saint-Jean de Cachan et Cachan sport. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de Jean Vintzel, ancien président du COC, président d'honneur de la Fédération sportive et culturelle de France, président de l'Académie nationale olympique française et chevalier de la Légion d'Honneur. Alors que nous célébrons cette année les 30 ans du jumelage avec Wolfenbüttel, le club allemand de Rautheim, avec lequel le COC entretient des relations depuis plus de 40 ans, nous a également fait l'honneur de sa présence.

Xavier sur le chantier d'extension de l'école.



SOLIDARITÉ

Cachan-Madagascar

Après un 1^{er} voyage à Madagascar, Bernard Baudry est séduit par la Grande-Île. Il rentre à Cachan, décidé à s'investir pour aider ce peuple à vivre mieux. Un an plus tard naît l'association Madia. Récit d'une belle histoire cachano-malgache.

À Tananarive, les habitants sont nombreux à connaître Cachan. Ce n'est pas étonnant lorsqu'on sait que la ville héberge le plus grand foyer malgache de France. « De nombreux dirigeants de Madagascar ont vécu ici pendant leurs études », indique le président de la jeune association.

Le Foyer universitaire Malgache a été créé en 1960. Il accueille chaque année des centaines d'étudiants, tous malgaches. Leurs études terminées, la plupart d'entre eux s'installent dans les environs. Aussi, quand Bernard fait sa valise pour partir un mois à Madagascar, le pays lui évoque déjà des émotions positives et familières.

La naissance de Madia

Durant son séjour, il tombe amoureux du pays, « comme beaucoup de voyageurs ». Bernard est bouleversé par la gentillesse et la joie de vivre des gens qu'il rencontre. Mais la misère ne peut pas le laisser indifférent. Très vite, l'idée d'un projet associatif émerge. Une association locale sérieuse est trouvée, elle servira de relais pour les projets de Madia. Le nom de l'association a été choisi en référence à « Mada », du nom que les connaisseurs donnent au pays, « dia » signifiant pas

et empreinte, comme une invitation à parcourir Madagascar.

Les premiers projets

Le but de l'association est de contribuer au développement du pays, en agissant notamment dans le domaine de l'éducation. Avec ses 80 adhérents, Madia parvient à récolter des fonds.

Le plus grand foyer malgache de France se trouve à Cachan. »

Elle reçoit également le soutien du CRIJ, expert dans la solidarité internationale. Deux projets voient le jour : une cantine (financée à hauteur de 33% par Madia) et la création de 2 nouvelles classes pour les études du soir dans une école. Une entreprise locale s'occupe de la construction des locaux. Même en se rendant sur place, il ne serait pas facile pour Bernard de suivre correctement l'avancée des travaux.

Xavier, l'ingénieur bénévole de l'ESTP

Xavier, 23 ans, guadeloupéen, fraîchement diplômé de l'ESTP, doit démarrer sa carrière professionnelle dans un grand groupe du BTP français. Mais lorsqu'il fait la connaissance de Bernard, il adhère immédiatement à son projet et propose de suivre les travaux de construction sur place, à Fianarantsoa. « Il n'est pas question de maintenir le pays sous perfusion des donateurs. Il s'agit de favoriser la transmission des connaissances, de manière à guider le pays vers son autonomie » explique Xavier, convaincu que son engagement humanitaire est une prise de conscience nécessaire.

Son expertise et sa connaissance des dernières techniques de construction permettent de faire baisser le coût du projet. À Madagascar depuis deux mois, il doit y rester jusqu'à la livraison des nouvelles classes en décembre.

+ d'infos sur : www.madia.fr

Présentation d'un documentaire réalisé par l'association dans les écoles cachanaises du 14 au 18 novembre et lors de la rencontre du développement international du CRIJ le 19 novembre.

Depuis 1979

Agence du Centre



www.agenceducentre-cachan.com
immocentre.cachan@wanadoo.fr

**Achats
Ventes
Locations**

A votre service sur notre commune depuis 1979

AGENCE DU CENTRE TRANSACTION
 1 av. Cousin de Méricourt - 94230 Cachan
 Tél. : 01 46 64 01 38 - Fax : 01 45 47 63 50

Pompes Funèbres & Marbrerie

A D C

Nouvelle direction - Nouvelles prestations



Alexandra Da Costa
 Assistance téléphonique 24 h/24 7j/7

17, avenue Carnot - 94230 Cachan
adc.pfmcachan@hotmail.fr - www.adc-pfm.com
 Tél. : 01 41 24 01 23 - Fax : 01 41 24 01 24

COLLECTION
Attitude Fashion

Protège de
la lumière bleue
nocive des écrans
et des UV

99€
Monture
+
verres Essilor Crizal[®]
Previncia[™]
à votre vue

**satisfait
ou échangé**

LISSAC

l'Opticien

Vos yeux méritent Lissac

(1) Prix de vente maximum conseillé pour 1 monture de la collection « Attitude Fashion » + 2 verres blancs correcteurs antiréflexion Essilor® Densifi-Capal Style Previncia[™] dans la limite 14.000€+3.000,00, cf. 2. Offre valable dans les magasins LISSAC, du 24 octobre 2016 au 15 janvier 2017. (2) Casse Previncia[™] 20% de la dernière fois-vendu reçue, réduisant ainsi de 20% le coût des cadres ultérieurs. Le filtrage de la lumière bleu-vert peut également offrir un fraction de millième de verre. Dans les représentations livrées conditionnées par Essilor et l'Institut de la Vision à Paris, des collants de l'ophtalmologue agréé sont été imprimés à la fin de la lumière bleu-vert, représentant ainsi l'opacification physiologique de la lentille et un effet lumineux bleu de 40 ans. (3) Comparaison technique d'essais LISSAC et essai « satisfait ou échangé ». L'opacification antiréflexion LISSAC vous permet d'économiser 1.800 Casse pour monture et verres dans un délai de 1 an, à compter de l'achat. Échange applicable exclusivement dans le magasin d'achat. Offre à des verres de même couleur et essai sans remboursement total au porteur. En cas d'échange pour 1 verres de plus, différence de prix est à la charge du client. Offre valable du 24 octobre 2016 au 15 janvier 2017 pour l'achat d'un pack Attitude Fashion. Voir conditions en magasin. Les montures et verres correcteurs conditionnés des modèles existants qui sont des produits de haute technologie, vérifiés, conformément à la réglementation, du marquage CE sur les produits ou le document d'accompagnement, Octobre 2016. Photo: rom.comstock.com. SFRN 011 402 001 823 800000

LISSAC
 3, rue Guichard - 94230 CACHAN
 01 46 64 92 25



- FENÊTRES PVC / BOIS / ALU
- PERGOLAS
- PORTES D'ENTRÉE
- STORES
- PORTES BLINDÉES
- VOILETS
- PORTES DE GARAGE
- PORTAILS

VOTRE INSTALLATEUR CONSEIL DEPUIS 1985

Alain Peuchot SARL
 VOTRE PROJET AU CŒUR DE NOTRE PASSION

dan Story

01 46 63 36 25

101 av. Aristide Briand • RN 20 • 94230 CACHAN
 E-mail : alain.peuchot94@orange.fr • Site : www.replacement-fenêtres-cachan.fr

RGE
QUALIBAT

UNE BANQUE QUI APPARTIENT À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit Mutuel

CRÉDIT MUTUEL CACHAN
 1, RUE MARX DORMOY - 94230 CACHAN
 TÉL. : 0 800 00 12 08 • COURRIEL : 001746@CREDITMUTUEL.FR

Le Crédi Mutuel, banque mutuelle, s'appuie sur 4 800 75 millions de clients européens.

Mr. Bricolage

ON PEUT COMPTER SUR LUI

en plein cœur du centre ville à Cachan





**PARKING
200 places
GRATUIT 2h**

01 46 65 09 50

**29/31, avenue Louis-Georgon
du lundi au samedi - 9h/19h30**

Groupe socialiste

La gauche n'est évidemment pas la droite

On l'a bien vu lors du débat télévisé, les candidats aux primaires de la droite et du centre sont bien de droite. Sous couvert de lutte contre la dette, ils ont pour seul leitmotiv, l'abandon de notre modèle social. Les exemples dans leurs propositions sont nombreux : retraite à 65 ans, suppression de l'ISF et des baisses d'impôt sur le patrimoine, obsession identitaire, insécurité liée à la seule jeunesse, suppression massive de fonctionnaires notamment dans les collectivités, passage de 35h à 39h, stigmatisations, CDD renouvelables indéfiniment, etc.

La droite a l'art de nous enfermer dans des polémiques stériles et des amalgames douteux. A l'inverse, le groupe socialiste et apparenté souhaite prendre de la hauteur et réitère sa volonté de plus de justice sociale, d'une meilleure prise en compte des défis environnementaux et sociétaux, mais aussi de réponses locales réellement efficaces et urgentes à la crise économique et sociale.

A Cachan avec la majorité municipale, nous réaffirmons notre attachement à des services publics performants et accessibles, et à nos valeurs partagées de solidarité et d'entraide. C'est pourquoi, nous n'avons pas augmenté les taux d'imposition communale depuis 11 ans. C'est pourquoi nous avons développé l'épicerie solidaire et les tarifs réduits. C'est pourquoi nous avons créé et soutenons depuis des années le centre communal d'action sociale et le centre médico-social. C'est pourquoi, depuis 2009, il existe un abattement sur la taxe d'habitation en faveur des contribuables en situation de handicap, c'est pourquoi avec plus d'un tiers d'habitat social à Cachan, les actions en faveur de la mixité constituent une priorité pour la politique municipale. Enfin, c'est pourquoi, à travers le soutien fort à la Mission Locale, l'accueil et l'orientation des demandeurs d'emploi notamment des jeunes, la Ville contribue à l'insertion professionnelle des Cachanais...

Les élus socialistes et apparentés

Groupe radical de Gauche

Lutter contre le harcèlement à l'école, une priorité civique

Assurer le bien-être et la réussite de tous les élèves est l'objectif premier de l'école. Pourtant, 700 000 enfants souffrent et sont victimes au quotidien de brimades, de moqueries, de mises à l'écart voire de violences physiques. A cela s'ajoute le cyberharcèlement issu des nouvelles technologies.

Aucune famille, aucun enfant ne doit se retrouver seul face à une situation de harcèlement. Pour lutter contre ce phénomène, un plan d'action national est en place. Il implique les familles et les partenaires de l'école. Il repose sur quatre axes : sensibiliser, former, prévenir, et prendre en charge.

Dire « Non au harcèlement » c'est refuser que la loi du plus fort ne soit érigée en norme. Le harcèlement va à l'encontre des valeurs prônées par l'École de la République : le rejet, la stigmatisation, le refus de l'altérité, le non-respect de la dignité humaine n'ont pas leur place dans nos établissements scolaires.

La lutte contre le harcèlement scolaire donne ainsi corps à l'article 9 de la Charte de la laïcité à l'école : « La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre. ».

Chacun doit s'engager pour que le harcèlement ne soit plus tabou. Il est de notre devoir que chaque enfant se sente en sécurité à l'école. La lutte contre le harcèlement est un des facteurs pour rendre le climat scolaire serein, condition indispensable à la transmission des apprentissages que doit assurer l'École de la République.

Yasmine Cajon et Hervé Willaime



Groupe PCF Front de Gauche

A LA SOURCE ?

Tenant une place centrale dans la préparation de la loi de finances 2017, le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu en 2018 est présenté comme une simplification du paiement de cet impôt et le moyen d'assurer une régularité des rentrées fiscales pour l'Etat.

Les entreprises deviendraient collectrices de nos impôts. Depuis moult années le recouvrement de l'impôt est effectué par le service public et cela avec un, taux de recouvrement de 98,5 %. tout à fait satisfaisant.

L'entreprise devenue collectrice de l'impôt pour l'état offrirait t elle une garantie de reversement au fisc supérieure ?

Les affaires en cours touchant les paradis fiscaux et les entreprises parmi les plus grandes permettent de s'interroger.

Alors pourquoi une telle « réforme » ?

C'est Terra Nova le « laboratoire d'idées » dit progressiste - proche du Parti Socialiste - qui lève une partie du voile :

- Réalisation d'économie par la suppression de postes dans l'administration fiscale, moins 1500 emplois.

- Rapprochement de l'Impôt sur le revenu et de la CSG qui conduirait à terme à la fusion et donc à fiscalisation des prélèvements sociaux.

- Offrir aux entreprises des liquidités temporaires qui ne bénéficieraient plus aux ménages.

- Répondre une fois encore aux injonctions européennes.

Cependant rassurez-vous à la source ou pas le montant de l'impôt ne restera le même.

Car la réforme de la fiscalité pour la rendre plus juste restera à faire !!!

Cette réforme est un leurre visant à berner les plus modestes en servant une fois de plus les intérêts de ceux qui possèdent les richesses.

Mieux aurait été de s'attaquer à la fraude fiscale qui représentent 60 à 80 Md€ par an.

Groupe communiste et apparenté



Groupe environnementaliste

En nos années Obama 2008 / 2016 réflexion autour de la démocratie ?

L'Amérique nous avait pourtant habitués à élire des alcooliques repentis, des acteurs ratés et de fiéffés menteurs, encore que ce qualificatif soit parfois excusable en politique. Il aura fallu pourtant que cette fois-ci fut celle de trop. Que le délire concernant les armes de destruction massives qui n'existaient finalement pas poussent 52.9 % des américains à voter pour un jeune lion Kényan.

Je me souviens encore de ce mercredi matin de novembre 2008 ou croisant dans la rue mes compatriotes des Antilles, je lisais une sorte de fierté méritée. A la poste un petit enfant tenait la main de sa mère. Je lui fis un clin d'œil et lui demandait de ne jamais oublier ce jour. Barack Hussein Obama était élu, la communauté antillaise exultait. L'essai était transformé, Obama venait de matérialiser les rêves de son père et aussi celui de milliers d'homme. Il entrait dans l'histoire devenant 44e président des Etats Unis d'Amérique un président qui contre toute attente était noir. On n'avait pas tout vu et pour une fois l'élégance, l'intelligence et la grâce entraient dans le bureau ovale. Obama est tout le contraire de la brute simiesque, dont parfois Hollywood représente les noirs en général. Il est beau, cultivé, brillant et son sourire les bras croisés qui vous accueillait en grand portrait couleur dans le hall de l'aéroport de Los Angeles va me manquer. Le bilan de ces années Obama peut sembler discutable pourtant l'Obama care est une réalité bien que des tarés veuillent sa peau.

William Pen disait que la Monarchie avait le défaut de positionner un « âne sur un trône où il faudrait un lion » ? Or ces élections américaines de novembre 2016, offrent aussi ce désavantage car les insatisfactions d'un très grand nombre de citoyens US nous exposent au risque d'avoir aussi un âne sur le trône où il faudrait une Lionne.

Joël Fraud groupe environnementaliste social



Cachan ensemble, faisons vivre notre ville

Cachan zone hors CETA/TAFTA

Les négociations menées en secret entre la Commission Européenne et les États Unis sur un accord de commerce et d'investissement nommé TAFTA (Transatlantic Free Trade Agreement), sont contestées de part et d'autres de l'Atlantique. Mais notre gouvernement reste favorable à un accord similaire avec le Canada : le CETA (Canada-EU Trade Agreement) qui a failli être ratifié le 18 octobre par le Conseil Européen.

Ce traité concerne notre vie de tous les jours : santé, alimentation, culture, transport et tous les services publics. Présenté comme un accord entre états, le CETA (comme le TAFTA et les multiples accords négociés dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce) implique en réalité un recul des collectivités élues face au pouvoir des multinationales.

En effet, les multinationales pourront faire appel à des tribunaux dits "indépendants" pour contester tout choix, même démocratiquement élaboré par une région ou une ville, s'il entrave leurs investissements, diminue leurs profits et limite les échanges commerciaux.

Dans le cadre de CETA tous les services sont ouverts définitivement à la sacrosainte concurrence libre et non faussée.

Il serait dès lors interdit à une collectivité publique de soutenir un acteur économique local qu'elle juge utile, de privilégier les circuits courts ou d'inclure des critères sociaux et environnementaux dans ses achats et ses choix de prestations.

La capacité des conseils municipaux à prendre des mesures en faveur de l'intérêt général qui iraient à l'encontre des intérêts et des profits serait réduite à néant.

Rejoignons les 900 communes de France et les 2.000 territoires en Europe qui se sont déclarés hors CETA !

Sandrine Churaqui, Thierry Didier, Marianne Jaouen, Gérard Najman



Dans cette rubrique s'expriment les différents groupes politiques composant le conseil municipal.

Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs

Les élu(e)s de la majorité

- **PS** : ps.cachan@gmail.com
Blog : ps-cachan.org
- **PCF Cachan** : pc-cachan@orange.fr
- **PRG** : prg.cachan@gmail.com
- **Environnementalistes** : jofraud@aol.com
cachanenvironnemental.wordpress.com

Dynamisons Cachan - Groupe Les Républicains

- accueil@dynamisonscachan.fr
- www.dynamisonscachan.fr

Cachan ensemble

- cachan2014@gmail.com
- www.cachan-ensemble.fr

Groupe UDI - Modem - Alliance centriste

- udi.cachan@gmail.com

+ d'info : Si vous souhaitez rencontrer vos élus, retrouvez les jours et horaires des permanences sur www.ville-cachan.fr

Dynamisons Cachan - Groupe Les Républicains

La circulation douce à Cachan

Il est illusoire d'espérer atteindre la perfection dans ce domaine. Cependant des progrès sensibles pourraient être accomplis si le dogmatisme cédait la place à une démarche pragmatique.

Aucune personne sensée ne peut s'élever contre le principe de la circulation douce bannissant les engins à moteur et visant les déplacements à la seule force des jambes. Ainsi notre ville offre plusieurs kilomètres de pistes cyclables, cela est bien, mais en apparence seulement car ces pistes ont été conçues par des personnes qui méconnaissent totalement le vélo. Ces pistes n'ont pas de prolongement dans les villes limitrophes, c'est regrettable ! Les bordures séparatrices présentent des angles vifs, très dangereux en cas de chute, avenue Léon Blum notamment. C'est scandaleux ! Le tracé de la piste avenue Carnot est tortueux, tantôt sur le trottoir tantôt sur la chaussée. Quelle logique ! La piste avenue de l'Europe ne vaut guère mieux.

Avez-vous observé la fréquentation des pistes ? Faites l'expérience. Deux pistes semblent être plébiscitées, l'une avenue du Président Wilson et celle bordant la rue Pierre Maurois. Quels en sont les usagers ? La première connaît des pics de fréquentation en semaine lorsque des groupes compacts d'étudiants l'empruntent à pied lors de la pause méridienne ! Le dimanche, elle fait le bonheur de parents qui ont de jeunes enfants. La deuxième est surtout utilisée par les piétons car son revêtement est beaucoup plus agréable que les dalles de l'allée qui la jouxte. Toutes ces pistes ont coûté cher au contribuable, les trois premières présentent plus de danger que d'agrément !

Alfred Spohner - Christelle Prache - Joël Langlais



Groupe UDI - Modem - Alliance centriste

Lui, Président...

- Lui, Président, passe son mandat à parler de lui à des journalistes, tel Narcisse face à son miroir, croyait les manipuler...
- Lui, Président, les a confondus avec des confesseurs, et leur a livré ses secrets les plus intimes... et ceux des plus grands Chefs d'État ! ...
- Lui, Président, traite les Magistrats de « lâches » et de « planqués », et, au lieu de s'excuser, « regrette l'effet » de ses propres propos.
- Lui, Président, appelle les pauvres des « sans dents » et en même temps déteste les riches et la Finance.
- Lui, Président, accâble les Sportifs, déteste les Écolos, vilipende son Opposition.
- Lui, Président, déclare qu'il y a trop d'immigrés mais que la femme voilée se dévoilera un jour telle « Marianne » ...
- Lui, Président, était contre la déchéance de nationalité, malgré ses beaux discours.
- Lui, Président, méprise et veut dissoudre le Parti Socialiste qui l'a fait élire. Il pense, tel un pervers, que les siens ne peuvent pas le lâcher par peur de perdre leurs propres postes...
- Lui, Président, n'a jamais prononcé le mot « France » en 600 pages de confessions pendant 5 ans. Qu'importe le pays pour lui !
- Lui, « le Président au scooter », a tremblé devant une Léonarda qui crachait sur la France...
- Lui, Président, n'a montré « ni la dignité, ni la hauteur de vue, ni la pudeur » préconisées jusque dans son propre Gouvernement.
- Lui, ce Président tout sauf « normal », n'a réussi qu'à désespérer son camp, mettre en colère la France entière, susciter le mépris du reste du monde et montrer sa vanité.
- Et malgré tout, lui, Président, se déclare « prêt » pour un second mandat !
- Les réponses-boomerang des urnes, y compris dans son camp, ne tarderont pas à se faire sentir.

Alain Ospital - Daisy Massé

Traitement zéro phyto au cimetière

À compter de l'année prochaine, la Ville n'utilisera plus de produits polluants pour désherber les allées du cimetière. Alors que la Loi Labbé permet d'attendre 2020 pour voir s'appliquer l'interdiction de l'usage des herbicides, la Ville a décidé de franchir le pas dès maintenant. Le zéro phyto est déjà appliqué dans les espaces publics de la commune. Au cimetière, la suppression des produits désherbants va se mettre en place progressivement. Depuis quelques semaines déjà, les espaces recouverts de gravillons sont remplacés par du gazon.



Gomes



Sauvons les restes !

La semaine européenne de la réduction des déchets a lieu du 19 au 27 novembre. Pour sensibiliser le grand public à la lutte contre le gaspillage alimentaire, la Ville propose une matinée d'information ludique. Au programme, des animations proposées par La Bouilloire et l'équipe de l'action sociale de la Ville avec : un atelier-débat où chacun peut proposer ses petites astuces pour apprendre à mieux gérer les « restes » et à bien organiser ses placards et divers jeux qui permettent au public de devenir acteurs de la réduction des déchets. Du 14 au 22 novembre, découvrez également l'exposition consacrée à ce sujet à la Direction du développement social (DDS).

Matinée d'information le mardi 22 novembre de 8h30 à 12h à la DDS, 3 rue Camille Desmoulins.

+ d'info au : 01 49 69 15 70

DÉCHETS

Collectes du mois

● Collecte des déchets verts

On entend par déchets verts les petits branchages, feuilles mortes, tontes de gazon... Attention, 6 sacs maximums/collecte (sacs à retirer à l'accueil de la mairie).

Secteur ouest : collecte le lundi

Secteur est : collecte le mardi

NB : la déchèterie mobile (voir ci-dessous) dispose d'un espace de collecte pour les déchets verts.

● Pensez à la déchèterie mobile !

Elle est mise ponctuellement à la disposition des habitants du Val-de-Marne (sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois) tous les 2^e samedi du mois.

Prochain rendez-vous : **samedi 12 novembre**

● Déchets toxiques

Samedi 19 novembre de 9h30 à 12h30 au marché, de 13h30 à 14h45 sur le parking Belgrand et de 15h à 16h30 sur le parking Guichard-Deschamps.

Le camion ONYX collecte les piles et les déchets toxiques.

● Collecte sélective des emballages

Ils sont collectés le mardi et le jeudi.

● Collecte des encombrants

Secteur 1 : mercredi 2

Secteur 2 : jeudi 3

Secteur 3 : mardi 8

Secteur 4 : jeudi 10

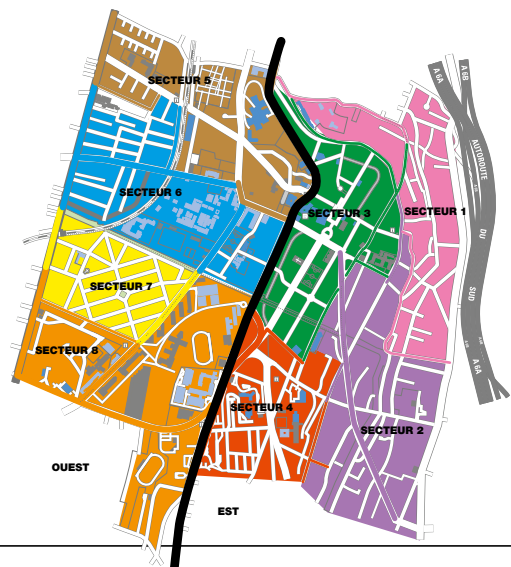
Secteur 5 : mardi 15

Secteur 6 : jeudi 17

Secteur 7 : mardi 22

Secteur 8 : jeudi 24

NB : pas de collecte la 5^e semaine du mois



PORTAGE DE REPAS À DOMICILE




**Dès demain,
votre repas
chez vous !** *livré*

Agence Hauts-de-Seine Sud
26, rue Pierre Semard - 92320 Châtillon
Mise en place sous 48 h sans engagement de durée

01 47 61 15 85
www.les-menus-services.com

*Nouvelle agence
près de chez vous*



**ISOLATION & RAVALEMENT
DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...**

MURS • MENUISERIES • COMBLES • VMC • RAVALEMENT

-30% de crédit d'impôt

Sceaux
fcaweb.fr **01 41 87 08 25**




**OBJECTIF
100%
ENGAGÉ***

1200 opticiens Optic 2000, professionnels de santé, responsables et impliqués dans l'accessibilité et la qualité en optique, s'engagent à :

- Vous proposer les dernières tendances en respectant votre budget.
- Vous garantir un équipement (monture et verres) de qualité, conforme à votre ordonnance et adapté à vos besoins et vos usages.
- Vous offrir un conseil et un service personnalisés de professionnel de la vue responsable, juste à côté de chez vous.
- Vous permettre de conserver votre équipement dans la durée avec un service après-vente et des garanties adaptées.

www.optic2000.com

OPTIC 2000
6, avenue Cousin de Méricourt - 94230 CACHAN
01 46 64 28 88

Pour vos travaux

- d'aménagements extérieurs
- de raccordement à l'égout
- création de bateau d'accès
- de terrassement


Contactez :



Terrassement
V.R.D.
Assainissement

52, rue Gabriel Péri
94230 CACHAN

Tél : 01 45 47 78 93
Fax : 01 45 47 26 56
E-mail : sptp-tp@wanadoo.fr



Isolation thermique, couverture,
traitement de l'humidité,
traitement de charpente,
ravalement, électricité...



RGE
06 63 59 84 30 / 06 52 46 52 66
SAS Cap'Energie - RCS 813 734 100

AUFFRET MATÉRIAUX

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
ENLÈVEMENT DE GRAVOIS

Vente aux particuliers




79-83, avenue Paul-Vaillant-Couturier - ARCUEIL
Tél. : 01 45 46 37 70

MENUS DU MOIS DE NOVEMBRE

	Lundi	Mardi	Mercredi	jeudi	Vendredi
Du 7 au 11 novembre	Betteraves râpées, filet de hoki sauce citronnée, riz et ratatouille, Pyrénées, banane	Potage au butternut, côte de porc, petits pois et navets, yaourt aux fruits, clémentine	Sardine à l'huile, pilon de poulets, flageolets et haricots verts, Carré, raisin	Salade de tomates et concombre, blanquette de veau, carottes vichy, Comté, tarte aux pommes	Férié
Du 14 au 18 novembre	Salade de fonds d'artichauts, steak haché, frites, petit suisse nature, orange	Salade de chou rouge à la crème d'aneth, filet de colin sauce normande, courgettes poêlées, Saint Nectaire, semoule au lait	Salade de perles, colombo de porc, sneap peas sautés, mimolette, banane	Salade d'endives, tajine de poisson, semoule, demi-chèvre, compote de pomme-abricot	Potage parmentier, sauté d'agneau au romarin, fenouil à la provençale, fromage blanc nature
Du 21 au 25 novembre	Salade de tomates et asperges, rôti de porc au jus, quinoa, morbier, melon vert	Salade de riz aux deux olives, émincés de volaille à la basquaise, chou-fleur, yaourt arôme, pomme	Pamplemousse, sauté de bœuf sauce poivrade, pâtes farfalles, Camembert, ananas au sirop	Potage aux 5 légumes, omelette à la ciboulette, cotes de blettes safranées à la crème, faisselle, raisin	Betteraves cuites à la vinaigrette, poisson à la crème d'estragon, gnocchis, kiri, clémentine
Du 28 au 2 décembre	Salade batavia et ses croûtons, poisson à la provençale, blé et dés d'aubergines, gouda, mousse au chocolat	Potage à l'oseille, mijoté de bœuf au piment d'Espelette, haricots beurre persillés, fromage blanc aux fruits, kiwi	Poireaux vinaigrette, filet de saumon rôti au four, écrasé de pommes de terre à l'huile d'olive, Pont l'Evêque, poire	Taboulé, blanc de poulet au lait de coco, julienne de légumes, yaourt nature, orange	Carottes râpées à l'estragon, travers de porc rôti, haricots blanc à la tomate, tomme blanche, compote tous fruits



PORTAIL FAMILLE

Les réservations pour les vacances de fin d'année ont lieu **du 7 au 19 novembre**. Pour rappel, la réservation est obligatoire pour fréquenter les accueils de loisirs. Vous pouvez :
 - réserver en ligne sur le portail famille via le site internet de la Ville : www.ville-cachan.fr ;
 - compléter le formulaire de réservation disponible au service des affaires scolaires et dans les accueils de loisirs.

CARNET DU MOIS DE SEPTEMBRE

Bienvenue à

Ibrahim Ben Hassine ; Ismael Bouviala ; Elsa Camara ; Fanta Camara ; Lorenzo Dos Reis Ragno ; Raphaël Edo ; Simon El Gaouzi ; Alice Floc'h ; Noah Fonknechten ; Raphaël Fouques Hernandez ; Anis Fréville ; Sohëil Gaouaou ; Paul Hayem ; Ayden Hervieux ; Maya Hlioui Toader ; Lucas Huet Pereira ; Mathis Kabore ; Méline Largy Rasseneur ; Diane Le Goff ; Phénix Loupien ; Mathis Maillason ;

Norah Moraine ; Emma Qu ; Nathan Shitalou ; Dieidia Sissoko ; Ismaël Sow ; Gabriel Teixeira ; Eden Tiomo.

Ils ou elles se sont uni(e)s :

Elsa Roche et Clément Lemerrier ; Sophie Vichenev et Pascal Gomes.

Ils nous ont quittés

Raymonde Lannoy ; Monique Mathieu ; Marie Le Tarnec ; Lucien Baboulat ; Jacques Berche ; Odette

Berrard ; Erminia Bulfon ; Christiane Chambonneau ; Paulette Chevrier ; Roger Clairet ; Daniel Corbic ; André Coudérat ; Maxime Debarnot ; Marcel Desgrais ; Abderrahim El Massoudi ; Gérard Herpe ; Mohammed Kadiri ; Monique Lecrique ; Philippe Mastio ; Simonne Mennechet ; Guénowéfa Muszynski ; Emile Pau Saint-Martin ; Marcel Philippe ; Marya Regradj ; Louise Salaün ; Arlette Thomas.

● **Commissariat de Cachan**

15 rue Marx Dormoy - 01 49 08 51 00
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h

● **Médiation familiale**

Situations conflictuelles au sein de la famille (consultation, médiation). Gratuit.
Jeudi 17 novembre de 9h à 17h
Maison Cousté - 19 rue Cousté - 01 41 98 36 40

● **Délégué du défenseur des droits**

Tout diffèrent entre les particuliers et l'administration.
Lundi de 18h à 20h. Accueil sur rdv. Service prévention/médiation au 01 41 98 36 40.

● **Permanence gratuite d'un avocat**

Tous les 3^e samedi du mois de 10h à 12h30, sur rdv. au 01 49 69 69 69
Hôtel de ville - square de la Libération

● **Écrire ensemble**

Aide à la rédaction de courriers, documents administratifs (sauf documents fiscaux) et oriente vers les services ou organismes compétents. À la Direction du Développement Social : mardi, mercredi et samedi : 9h à 11h30. Pas de permanence les samedis précédents les vacances, renseignement au 01 49 69 15 70.

● **Point Info Familles**

Informations sur les inscriptions en crèche. Mardi 15 novembre à partir de 17h - 9 rue Amédée Picard - 01 46 15 04 71 ou christine.monroc@c94.fr

● **ADIL**

Association départementale d'information sur le logement pour les propriétaires et locataires. Tél. : 0820 16 94 94
Mardis 8 et 22 novembre de 14h à 17h, à la Direction du Développement Social.

● **Service de Soins Infirmiers à Domicile de la ville de Cachan (ACSMD)**

Intervention à domicile, sur prescription médicale, d'infirmières et d'aides-soignantes auprès des Cachanais de plus de 60 ans, handicapés de moins de 60 ans et patients Alzheimer. Contact : 01 45 47 06 35

● **AERA**

Accueil, Ecoute, Rencontre, Adolescence est un lieu d'information pour les jeunes et leur famille. Soutien psychologique, guidance parentale, groupes de parole.
Ouvert du lundi 15h au samedi 13h.
19 rue Cousté - 01 45 46 64 39.



**HOMMAGE À
RAPHAËLIETTE
RAMAROHETRA**

Raphaëliette Ramarohetra, dite « Rapha » nous a quittés le 20 octobre dernier à l'âge de 84 ans. Originaire de Madagascar, elle s'installe à Cachan en 1972, en tant que directrice du Foyer malgache jusqu'en 1986. Très attachée à la ville, elle y est restée vivre avec ses deux enfants et son mari, Julien.

Dynamique et heureuse de vivre, Rapha multipliait ses activités culturelles, sportives, sociales et religieuses. Atteinte de la maladie de Parkinson, « il était hors de question qu'elle se laisse aller » comme le raconte Marc son fils. Elle s'est battue et est restée fidèle à elle-même et à son ouverture aux autres.

La Municipalité adresse toutes ses condoléances à ses proches et à sa famille.

PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 6 novembre : pharmacie du Chaperon vert (13 1^{ère} av. Cité du Chaperon vert- Arcueil)

Vendredi 11 novembre : pharmacie Duong (CC^{ial} de la Vache noire - Arcueil)

Dimanche 13 novembre : pharmacie Talbot (4 rue Gallieni)

Dimanche 20 novembre : pharmacie Tchaparlan (171 av. Aristide Briand)

Dimanche 27 novembre : pharmacie Laplace (38 av. Laplace- Arcueil)

**Toute l'actu
de votre Ville est
également sur
ville-cachan.fr**



Élections présidentielles et législatives 2017



**Pour voter
en 2017,
pensez à
vous inscrire
sur les listes
électorales.**

**Dans votre Mairie avant
le 31 décembre 2016**

Infos : service élections
au 01 49 69 69 30/31

